

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 16 octobre 2009

Présents parmi l'équipe enseignante: Mme Mauger, Présidente, Mme Gresçu, Vice Présidente, Mme Pelaez-Raton, trésorière, Mme Ueber, Réviseur aux comptes, Mme Laroulandie, directrice de l'école . Est excusée : Mme Verlyck, réviseur aux comptes.

Présents parmi les élèves délégués de CM2 : Melle Alexa De Castro.

Présents parmi les autres membres licenciés : Mme Fortier et Mme Petit-Jean, représentantes fédérations des parents d'élèves.

Nombre de présents parmi les parents d'élèves : 4

(Voir feuille annexe de présence).

L'an deux mil neuf, le 16 octobre. à 17h30, les membres de l'association **USEP élémentaire St Martin 91** se sont réunis à l'école élémentaire St-Martin sur convocation.

L'assemblée est présidée par Mme MAUGER en sa qualité de présidente de l'association. Le secrétariat est assuré par Mme Gresçu en remplacement de Mme Hermant qui n'enseigne plus sur l'école.

La présidente constate que les membres sont présents ou représentés. Madame la Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions.

Puis, la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Rapport moral et financier de l'année scolaire 2008/2009.
- Approbation des comptes de l'exercice 2008/2009
- Budget prévisionnel de l'année scolaire 2009/2010
- Bilan prévisionnel des activités de l'année 2009/2010
- Renouvellement des membres du comité directeur.
- Prévision de la date de réunion du comité directeur pour l'élection du Bureau 2009/2010
- Questions diverses.

PREMIERE RESOLUTION : - rapport moral et financier année 2008/2009 - Approbation des comptes 2008/2009

L'association est parue au journal officiel du 28 mars 2009. Un compte postal est ouvert pour l'activité de l'association.

Comptes USEP 2008/2009

Dépenses		Entrées	
affiliations	1495.20	Cotisations reçues des familles	855
Transports	2215	Dotation USEP départementale	1108.8

Solde au 19 juin 2008 -1 746.4 (déficit)

Sorties sur le temps scolaire			
CP	Badminton Athlétisme	CM1	Classe histoire Hand Rugby
CE1	Orientation Badminton	CM2	Classe histoire Hand Rugby
CE2	Roller Hand		
Sorties hors temps scolaire			
Cycle 2	Orientation Athlétisme	Cycle 3	Hand jeux chevaleresques

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Budget prévisionnel année 2009/2010

Budget prévisionnel 2009/2010 approuvé par le comité directeur du 19 juin 2009 réalisé sur la base de 5 transports soit 1 sortie / classe avec transport + 1 sortie par classe de proximité quand cela est possible.

Dépenses				Entrées			
Affiliation élèves	264	5.5	1 452	dotation	4.5	264	1188
Affiliation adultes	10	10.8	108	Subvention mairie			200
transports	5	370	1 850	Cotisation élèves	8.2	264	2 164.8
total			3 410	total			3 552.8

Actif 142.8

Budget prévisionnel 2009/2010 modifié sur la base de la rentrée 2009.

Dépenses				Entrées			
Affiliations élèves	265	5.4	1 431	Dotation usep 91	265	4.4	1166
Affiliations adultes*	12	10.7	128.4	Subvention mairie			500
Transports**	6	370 moyenne	2 220	Cotisations élèves***	202	10 8 5	1882
				Sponsoring sté privée***			1500
total			3779.4	total			5048

Actif +++ (1268.6) qui éponge une partie du passif de l'an passé.

Il est souhaité par le conseil des maîtres que la subvention mairie soit directement reversée sur le compte de la coopérative scolaire pour permettre les derniers paiements usep en cours qu'elle a du prendre en charge pour l'année 2008/2009. Le don de 1500 euros sera versé quant à lui sur le compte de l'association. Il assurera le delta entre les cotisations des familles et le coût réel de l'année et permettra ainsi un maintien à flot des comptes de l'association pour l'année en cours.

L'assemblée ainsi réunie ne s'y oppose pas.

**** Il est rappelé qu'une licence adulte-enseignant est due par classe et que tous les membres du comité directeur doivent être à jour de leur licence.***

***** 1 transport supplémentaire octroyé pour les CE2 qui n'ont pas la possibilité de sortie de proximité.***

****** Cotisations familles, rappel – 10 euros pour 1 enfant scolarisé, 8 euros par enfant pour 2, 5 euros pour 3.***

******* Une société de Grigny participera au solde de la dette usep –bénéfice et motif personnel : défiscalisation - Accord écrit – En attente de virement à ce jour.***

Les comptes tels que présentés ce soir ont été vérifiés par Mmes Verlyck et Ueber. Aucune personne ne désire éclaircir un point précis. Les membres présents se félicitent de ce bilan positif et du pourcentage croissant des cotisations (environ 75 %) par rapport à l'an passé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité en son contenu.

3^{ème} RESOLUTION : Renouvellement des membres du comité directeur. Vote.

Du côté des enseignantes :

Sont toujours volontaires, Mme Mauger (Présidente), Mme Gresçu (Vice-présidente), Mme Pelaez-Raton (Trésorière).

Mme Laroulandie, directrice de l'école, reste toujours membre de droit.

Du côté des élèves :

Le comité directeur se compose de deux collègues (adultes et enfants). Il a été retenu l'an passé que les 4 élèves délégués de CM2 seraient membres de ce comité et participeraient donc de droit aux différentes assemblées générales de l'association.

- M. Jérémy Esnault, élève délégué de l'école en classe de CM2a
- Mlle Laura Rampazzo, élève déléguée de l'école en classe de CM2a
- Mlle Alexa De Castro, élève délégué de classe de CM2b
- M. Florian Chirouze, élève délégué de classe de CM2b

Du côté des parents :

2 représentants des parents étaient membres du comité directeur l'an passé. Leur cotisation a donc été renouvelée en même temps que celle des enseignants et des élèves.

- Mme Petit-Jean, maman d'élève (Ce2), Parent FCPE
- Mme Fortier, maman d'élève (Ce1), parent indépendant

Comme il est précisé dans les statuts, tout membre du comité directeur doit être à jour de ses cotisations (soit 10,70 euros). Jusqu'alors les cotisations familles ont été prises en charge par l'association (1 par fédération de parents élus au conseil d'école). Tout nouveau membre au comité directeur devra donner lieu à une nouvelle cotisation de la part de l'association.

Réviseurs aux comptes : Mme Ueber reste volontaire pour ce poste.

Candidats ce jour pour le comité directeur :

- Mme Morizot, parent candidat
- M. Rabelle, parent candidat
- Mme Verlyck, enseignante candidate

Vote.

- 1 poste à pourvoir en tant que réviseur aux comptes, en remplacement de Mme Verlyck. A noter que les réviseurs aux comptes, ne font pas partie du comité directeur. Mme Petit-Jean se propose pour ce poste.
- 1 poste à pourvoir en tant que secrétaire du comité directeur. Mme Verlyck est candidate à ce poste.

Pouvoirs : Mme Mauger Aline (1), Mme Pelaez Raton (1), Mme Fortier (1), Mme Petit-Jean (1), M. Rabelle (1)

Il est procédé au vote comme suit :

- **5 sorties du comité directeur (Mme Petit-Jean, Mr Hicham Ahil, Melle Émilie Da Costa, Mr Allan Leriguer-Lavot et Melle Mélanie Selvame.)**
- **3 entrées au comité directeur (Mme Verlyck, Mr. Rabelle, Mme Morizot)**
- **1 poste de réviseur aux comptes laissé par Mme Verlyck et pourvu par Mme Petit-Jean.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité en son contenu.

4^{ème} RESOLUTION : Prévision de la date du comité directeur à venir pour l'élection du bureau 2009/2010.

Vendredi 13 novembre à 17h30 .

Lors de la prochaine réunion du comité directeur, aura lieu l'élection du nouveau bureau conformément aux statuts de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité en son contenu.

5^{ème} RESOLUTION - Questions diverses

Il n'est pas mentionné de questions diverses.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18H10.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.